



cooper actif
Maison
Fédération
Asbl



Erasmus+



habitat et participation
asbl

Production Q1 (Ateliers de sensibilisation et préparation des visites et mobilités) :

Présentation des visites d'habitats groupés & solidaires qui se sont déroulées en Belgique en mars 2019

1. Mardi 26 mars 2019 : les quartiers du Centre et de l'Est de Bruxelles

a. Cité sociale "Hellemans", rue Haute, quartier des Marolles (Bruxelles) - construction années 1906-1912
Architecte Ernest Hellemans, 1859 – 1925




Première opération importante à Bruxelles "d'assainissement" d'un quartier réputé insalubre à la fin du 19ème s., combinée à la construction d'un ensemble de logements pour les "classes laborieuses" qui travaillaient dans les usines voisines (aujourd'hui disparues) : total de 272 appartements répartis dans 7 ensembles d'immeubles parallèles à 4 étages. Ce sont donc les premiers "logements sociaux" qui permirent à des ouvriers de bénéficier de logements en appartements comportant plus d'une pièce à vivre (jusqu'à 3 chambres dans certains appartements), comprenant en outre, une terrasse, au moins une fenêtre par pièce de vie, une cuisine, une "salle d'eau" (buanderie,...) : lutte contre l'insalubrité, la promiscuité, ... Architecture de type "caserne militaire" combinée avec des éléments d'art nouveau Organisation de type communautaire de la vie dans la Cité (tâches d'entretien des espaces communautaires organisées en commun), permettant ainsi un "contrôle social" effectif, la surveillance des enfants, le lavage du linge en commun : vision "paternaliste" du patron d'entreprise, qui "sélectionne" drastiquement les "ouvriers méritants" Particularité : un large passage sous voûte dans l'axe central des immeubles, permettant de les relier les cours de chacun







e. "Le Quartier de la Baraque" - Convivial Light Housing (LLN)

- Once upon a time there was a happy village called "La Baraque". About twenty inhabitants lived there in a cultural way, leading a calm and peaceful life.
- After the arrival in 1973, some refused to leave. Evolving over the years, La Baraque is a joyful mixture of very different dwellings: trailers, huts, farms, geodesic bubbles, greenhouses, ... installed in a former orchard. Even today, the inhabitants still claim their differences to live in a different way.
- This residential area located in the north-east of Louvain-la-Neuve is an alternative housing area, original and delirious to say the least.
- Wooden or iron caravans, converted buses, houses made of straw earth, paper, glass and other recycled materials make up the heterogeneous decor of the streets of La Baraque.
- This neighbourhood came into being thanks to the protestant inhabitants and their ecological ideology, who refused to move to live in the first hastily constructed community buildings. Thus, they built their own wooden houses or rehabilitated curious trailers into dwellings.
- A spirit of solidarity and autonomy characterizes the inhabitants of the Baraque. Waste treatment, management of common spaces (neighbourhood house, gardens and paths), vegetable gardens and orchards are an integral part of their daily life.
- No streets are inscribed on the city map, no real status for this district, but a real tranquility that must be respected.

Nature	Publication numérique
Titre	Visites à Bruxelles mars 2019
Auteurs	H et P
Date de publication	2019
Durée	
Pays	Belgique
Editeur	H et P
Lien internet	t.debie@habitat-participation.be
Lieu de consultation ou mode d'accès	https://www.habitat-participation.be

Note argumentaire de la contribution

La réalisation « au pas de course » dans les trois jours de visites de ces 16 opérations groupées solidaires exemplaires, de conceptions à la fois riches et complémentaires dans Bruxelles et Louvain La Neuve, a permis d'éveiller l'intérêt des participants à la découverte de très différents modes d'habitation, et de mettre en perspective ce que pourrait être « l'habiter ensemble autrement » que vise le projet Cooper'actif dans son ensemble.

Ce tour d'horizon très complet des dynamiques participatives et sociales d'habitat observées in situ, en présence d'acteurs responsables et d'habitants concernés, n'aurait pas pu se dérouler correctement dans le peu de temps imparti sans la grande connaissance locale de ce mouvement social dans la région bruxelloise et le talent d'organisation d'un expert autochtone en habitat participatif et solidaire (Thierry de Bie, Chargé de mission à Het P).

Ce programme pertinent de visites a constitué un jalon important pour les autres activités et productions du projet, dont la conception méthodologique en cours de l'itinéraire culturel de l'habitat participatif projeté, menée à l'échelle européenne, avec la programmation d'autres cibles singulières qu'il s'agit de mettre en réseau.

MOTS-CLES

ACCESSIBILITE- ACCOMPAGNANT – AMITIE –ARCHITECTURE CUBISTE - ASCESE - AUTONOMIE SOLIDAIRE- AFFINITES – AUTOPROMOTION – BANC - BATIMENTS COMMUNAUTAIRES - BATIMENT PASSIF – CABANE – CHARTE DE VIE – CITE-JARDIN - CO-LOGEMENT – CONCEPTION MODERNISTE - CONTROLE SOCIAL - CONVIVIALITE – COMPETENCES – DEPENDANCE – DYNAMIQUES MULTIGENERATIONNELLES - DIALOGUE FONCTIONNEL ET SOCIAL - DROIT A L'HABITAT - DYNAMIQUE COLLECTIVE ET SOCIALE- ENGAGEMENT ECOLOGIQUE- EMPREINTE ECOLOGIQUE - ESPERANCE- ENTRAIDE QUOTIDIENNE - EQUILIBRE PRIVE/COLLECTIF - EQUIPE - ESPRIT DE SOLIDARITE - EXPERIENCE DE VIE - HABITAT GROUPE – HABITAT LEGER - HETEROCLITE- INSALUBRITÉ - LABORATOIRE D'INNOVATION - LOGISTIQUE - MIXITE - PARTAGE – PARTI ARCHITECTURAL - PATTE D'OIE - PERSONNE HANDICAPEE – PLACETTE - POLYVALENCE - PRESENCE - PROCESSUS D'AUTONOMISATION - PROCESSUS PARTICIPATIF - PROJET HUMAIN - PROMISCUITÉ - PROXIMITE - RACCORD HARMONIEUX - RENOVATION –TAILLE HUMAINE - TERRAIN ROBINSON – UTOPIE – VENELLE – VIE COMMUNAUTAIRE - VIE PARTICIPATIVE - VISION PATERNALISTE

Présentation des visites d'habitats groupés & solidaires
Belgique mars 2019

1- Mardi 26 mars 2019 : les quartiers du Centre et de l'Est de Bruxelles

- a- Cité sociale "Hellemans", rue Haute, quartier des Marolles (Bruxelles) –*
- b- "La Mémé", ensemble de logements pour étudiants, Faculté de Médecine UCL - Saint-Luc à Woluwé-Saint-Lambert*
- c- La Cité-jardin Kappelveld à Woluwé-Saint-Lambert*
- d- La "Cité de l'Amitié" à Woluwé-Saint-Pierre*
- e- Habitat groupé "Longue Vue" (Kraainem)*
- f- Habitat groupé "La Placette" (Wezembeek-Oppem)*

2- Mercredi 27 mars : les quartiers populaires de Molenbeek et Laeken

- a- Communauté "La Poudrière" (Quartier du Canal)*
- b- Ensemble d'appartements passifs "L'Espoir" (Molenbeek)*
- c- Opération "Îlot Picard" – société Urbani (Molenbeek)*
- d- Ecoquartier "Tivoli" – société Parbam avec Citydev.Brussels (Laeken)*
- e- Projet "L'Echappée" – Habitat groupé en autopromotion (Laeken)*

3- Jeudi 28 mars : projets à Louvain-la-Neuve et environs

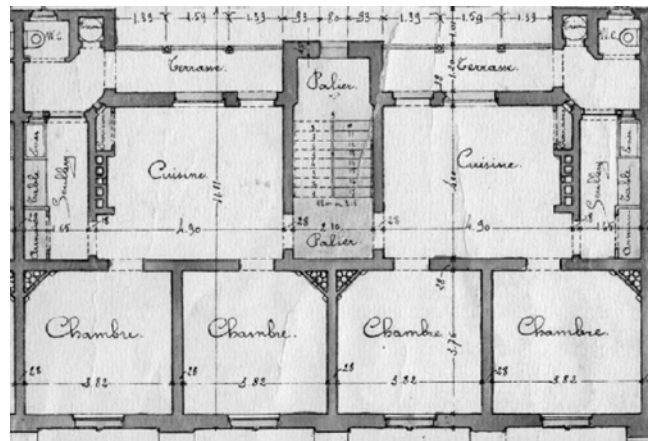
- a- Projet "Domisum" – Habitat solidaire pour personnes à handicap mental*
- b- Projet "Côte-à-côte" – Habitat solidaire pour jeunes en difficulté (Wavre)*
- c- Projet "A court" – Habitat solidaire pour jeunes en recherche d'emploi (Court-Saint-Etienne)*
- d- Projet "Côte-à-côte" – Habitat solidaire pour jeunes cérébrolésés (LLN)*
- e- "Le Quartier de la Baraque" – Habitat léger convivial (LLN)*

Cité sociale "Hellemans", rue Haute, quartier des Marolles (Bruxelles) - construction années 1906-1912

Architecte Ernest Hellemans, 1859 – 1925

Opération importante à Bruxelles "d'assainissement" d'un quartier réputé insalubre à la fin du 19ème s., combinée à la construction d'un ensemble de logements pour les "classes laborieuses" qui travaillaient dans les usines voisines (aujourd'hui disparues) : 272 appartements répartis dans 7 ensembles d'immeubles parallèles à 4 étages, ayant fait l'objet d'une restauration dans les années 90.

Premiers "logements sociaux" qui permirent à des ouvriers de bénéficier de logements en appartements comportant plus d'une pièce à vivre (jusqu'à 3 chambres dans certains appartements), comprenant en outre, une terrasse, au moins une fenêtre par pièce de vie, une cuisine, une "salle d'eau" (buanderie,...) : lutte contre l'insalubrité, la promiscuité, ...



**“La Mémé”, ensemble de logements pour étudiants, Faculté de Médecine UCL
- Saint-Luc à Woluwé-Saint-Lambert**

Architecte Lucien Kroll, construction 1970-1972



Dans la foulée de Mai '68, des architectes “contestataires”, issus de l'école d'architecture La Cambre, parmi lesquels Lucien Kroll, rassemblés autour des comités de quartier et de l'ARAU, remettent en question le modèle de “production standardisée de briques” et posent des questions quant à l'utilisation des logements par leurs futurs occupants, ainsi que les liens à (re)tisser avec le voisinage, le quartier, les équipements et espaces publics

La volonté de Kroll est de pousser le processus participatif à son maximum, en associant étroitement les futurs occupants – dans ce cas, des étudiants – à la conception de leur logement : détermination des limites de chaque pièce, discussion sur les circulations internes, choix des ouvertures de portes et fenêtres, des matériaux, de l'éclairage,....

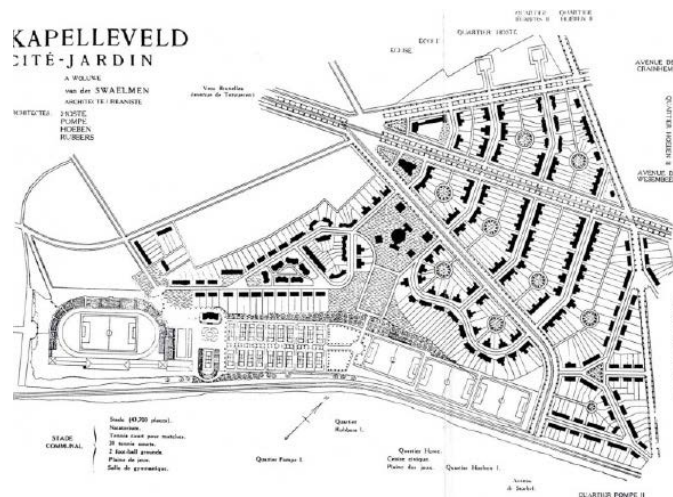
Les façades du bâtiment elles-mêmes dépendent des choix des occupants (balcons ou pas,...) et donnent l'impression d'une “ruche alvéolaire” à laquelle on a ajouté des éléments nouveaux en fonction de l'arrivée de nouveaux occupants

La volonté idéologique est de revenir à une architecture “à taille humaine”, et de rompre résolument avec la standardisation déshumanisante de l'architecture moderniste.

La Cité-jardin Kappelleveld à Woluwé-Saint-Lambert

Urbaniste Louis Van der Swaelmen, 1882 – 1929; Architectes H.Hoste & A. Pompe

Construction : 1923 - 1926



Droocilaan, gebouwen door H. Hoste - Hoek van de J.-F. De Beckerstraat en de D-4-Vrouwstraat, bedrijfsgebouw door A. Pompe



Idealaan 51 tot 57, huizen van arch. Antoine POMPE - Spiracilaan, gebouwen door J.-F. Hebben

Développé en Angleterre au 19ème siècle, le concept de Cité-jardin a aussi connu son heure de gloire dans les environs de Bruxelles, ultérieurement (à la fin de la 1ère guerre mondiale)

Face aux destructions importantes causées par la guerre, les considérations sociales croissantes face à la situation misérable de la classe ouvrière, couplées avec le succès grandissant du socialisme (Parti Ouvrier Belge), ont poussé les premiers urbanistes à imaginer des cités “au bon air”, à la périphérie bruxelloise, loin du centre ville considéré comme insalubre et surpeuplé

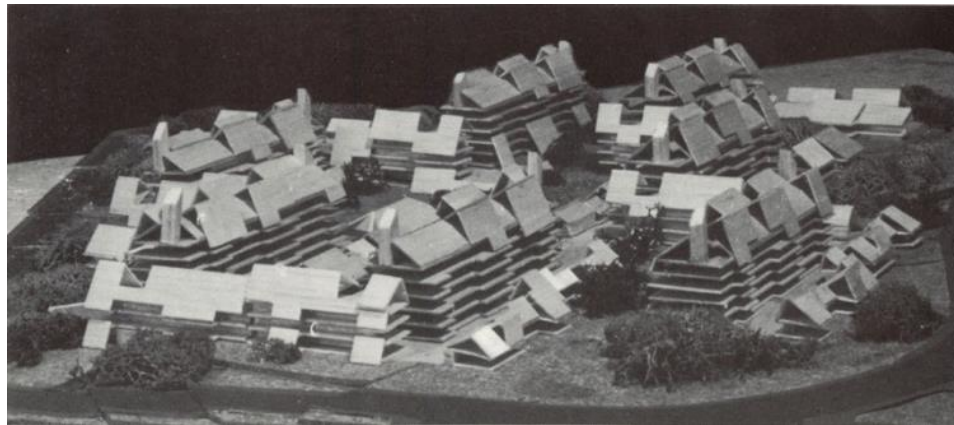
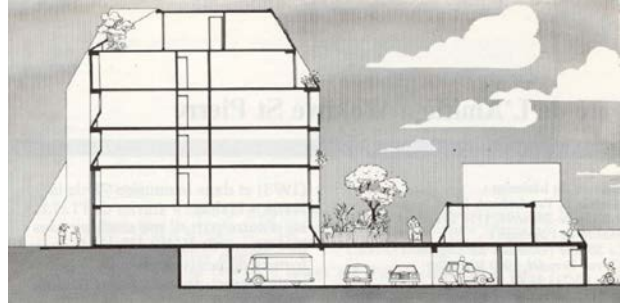
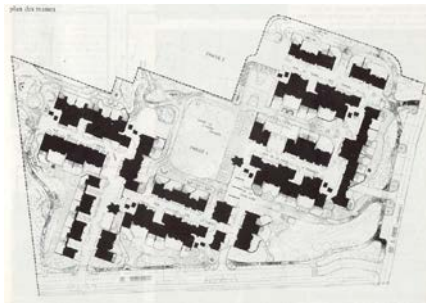
La création de la Société des Habitations à Bon Marché (ancêtre de l’actuel logement social), en 1922, va permettre d’apporter les crédits financiers à ces beaux rêves

L’urbanisme du quartier, en “patte d’oie”, oriente chacune des rues, croisées par des venelles en intérieur d’îlots, vers la place centrale du quartier, qui focalise les circulations vers le centre ville
L’architecture, simplifiée, de type cubiste, est néanmoins riche de détails qui dénotent un grand soin apporté à la conception des ensembles

En plus des 400 logements, ont été aménagés (nettement plus tard) une série d’équipements collectifs : salle de fête, bibliothèque, plaine de jeux, terrains de sports, magasins, et bureaux de la société coopérative qui gérait ces logements.

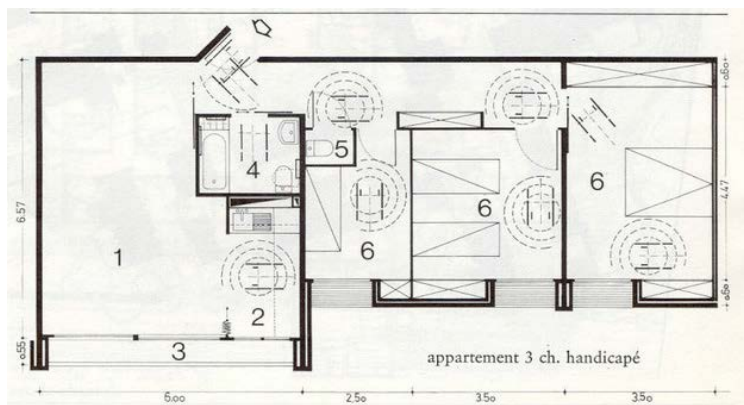
La "Cité de l'Amitié" à Woluwé-Saint-Pierre

Architectes : Groupe AUSIA, Ir. Benoît Michel (Bruxelles); construction : à partir de 1978; à peu près 550 logements répartis sur 5,5 Ha



La Cité de l'Amitié est née de l'initiative de l'Association Nationale pour le logement des Handicapés ayant pour but la création d'habitations où les handicapés sont intégrés sans discrimination et peuvent mener une vie autonome parmi les autres habitants valides de la cité. Le projet est une expérience pilote de la société Nationale du Logement (S.N.L.) qui permet l'intégration de 25% de logements destinés à des familles d'handicapés moteurs.

Le groupe Ausia (composé d'architectes, urbanistes, ingénieurs, sociologues) opta pour un urbanisme fait de rues et de places rigoureusement horizontales et dont les déplacements entre niveaux obligés (pente de terrain) s'effectuent par de larges ascenseurs de statut public complétant les sentiers en pente et les trottoirs extérieurs. Ces rues surplombent les accès, les emplacements de parking, les locaux techniques et de service. La conception des circulations séparées par niveau démontre que la conception moderniste n'a pas totalement disparu.



Habitat groupé “Longue Vue” (Kraainem)

Architectes : Pluricité sprl (Florent Hachez); Projet lancé en 2013; début construction en 2015; logements disponibles en septembre 2017



Un projet d'habitat :

Rénovation et extension d'une ancienne maison unifamiliale avec cabinet professionnel en un habitat groupé de 7 logements, des locaux communs, un bureau pour profession libérale et un grand jardin commun

Logements variés (2+ à 5 chambres)

forme juridique : copropriété (avec des aménagements pour coller à l'habitat groupé)

définie dans le respect des deux principes suivants: garantir la pérennité de l'habitat groupé (gestion entrées et sorties notamment) et le maintien de l'avantage

d'autopromotion au sein de l'habitat groupé

minimisation de l'empreinte écologique à **tous les stades du projet** (conception, rénovation/construction, utilisation et évolution future)

Lauréat Bâtiment Exemplaire (Batex) 2013



Habitat groupé "La Placette" (Wezembeek-Oppem)

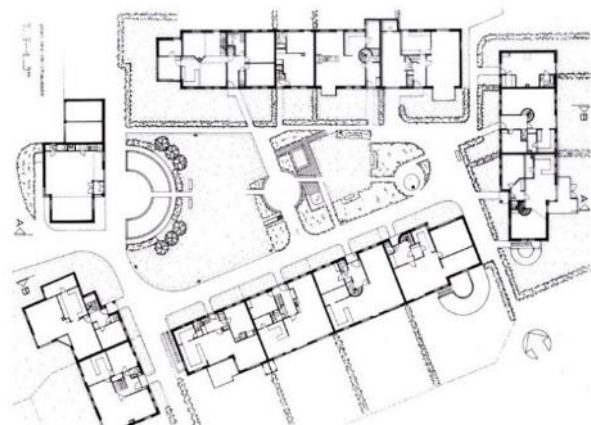
Architecte : Thierry Lamy; Projet lancé en 1985; premiers logements disponibles en juin 1986



20 ans après le lancement du projet, toutes les maisons (à l'origine : 23 adultes et 19 enfants) sont toujours occupées par les membres fondateurs et l'ensemble donne une image de tranquillité et stabilité.

Au départ, onze familles ont acheté un terrain situé à l'intérieur d'un bloc d'une cité-jardin. Le terrain a été divisé en parcelles privées réunies autour d'une parcelle commune : la Placette. Chaque famille dispose d'une maison donnant sur la placette, et d'un jardin (à l'arrière) privés. Un bâtiment abrite une salle commune et un appartement est réservé pour des personnes en difficulté.

A l'extérieur, les habitants aménagent des lieux de créativité et de rencontre, afin que chacun, petit ou grand, y trouve sa place : le bac à sable, le grand damier, le "banc de Gabrielle", le terrain robinson, la "cabane de Sainte Fagotte",....



Communauté "La Poudrière" (Quartier du Canal)

Communauté Emmaüs née en 1958 dans un ancien bâtiment industriel

L'objectif très précis, dès l'origine, en 1958 : « être présent », avec la découverte de l'infortune, de l'amitié. Dès le départ, il y a partage de la vie de chaque jour, ce qui permet de substituer à l'habituelle charité « travailler pour », par une nouvelle force de solidarité : « travailler avec ».

Le projet prévoit donc de mettre en commun les vies de personnes en difficulté et d'autres qui ne le sont pas. Cela passe par des repas et un travail en commun.

Le logement est dans un même lieu mais avec des espaces privatifs.

Avec la vie et les rencontres, se forge peu à peu une vision commune dans le pluralisme vécu à travers quatre moyens et cinq objectifs : « la présence », « l'amitié », « la justice », « l'espérance & l'utopie », « l'ascèse et la formation ».



Ensemble d'appartements passifs "L'Espoir" (Molenbeek)

Projet initié en 2003. Immeuble inauguré en 2010. Architecte : Damien Carnoy



Les premières idées pour ce projet datent de 2003. Le bâtiment a été inauguré en 2010.

Ce projet, rue Fin à Molenbeek, est innovateur à plus d'un titre : le type de collaboration à la base du projet, le choix de construire des habitations en propriété pour des familles à faibles revenus, le choix d'un mode de construction écologique, ainsi que la participation des habitants à la réalisation du projet étaient complètement nouveaux.

Depuis, le projet a attiré pas mal d'attention. Il a contribué à la réflexion sur le logement social dans le Bruxelles d'aujourd'hui.

Autour de l'idée d'un logement abordable pour tous, deux associations, une entreprise de construction et de crédit social, quatorze familles et un architecte passionné ont pu s'entendre. Ce type particulier de collaboration a donné lieu à des solutions innovatrices.

Le projet s'est bien vite transformé en laboratoire d'innovation en matière de logement et a chamboulé le concept existant du logement social.

La participation des habitants à la réalisation du projet et l'architecture durable (normes architecture passive) sont remarquables. En outre, le projet est aussi à la base d'une réflexion sur de nouvelles voies en vue de réaliser le droit à l'habitat, se situant quelque part entre l'habitation sociale en location classique et l'aide à l'acquisition de propriété.



Opération "Îlot Picard" – société Urbani (Molenbeek)

Conception à partir de 2011. Réception en août 2013. Prix Batex en 2013.

Architectes : bureau ATLANTE

Lors de la conception de "l'îlot Picard", la société Urbani a pensé le privé et le collectif de pair, l'un renforçant l'autre. Les habitants louent donc un appartement privé confortable et, de plus, disposent d'espaces communs de qualité, conçus pour favoriser les rencontres et encourager les liens de proximité entre occupants.

Y habiter, c'est avoir la possibilité de rencontrer facilement ses voisins, de partager un grand jardin et une salle commune, et d'y proposer des activités ou services en fonction des besoins ou des envies... Les échanges entre habitants prennent des formes multiples à travers des (petits ou grands) projets portés par le groupe. Echanges de services, entraide quotidienne ou spécifique, jeux dans le jardin, repas dans la salle commune, partage de biens matériels ou immatériels, tout (ou presque) est possible. L'ASBL Habitat et Participation a apporté son soutien afin de faciliter la mise en route du projet (rencontres entre voisins...)



A deux pas du site de Tour et Taxis, "l'îlot Picard" offre une mixité de fonctions (logements et espace professionnel), de typologies parmi les 19 logements privés (du studio à l'appartement 3 chambres) et des espaces collectifs à disposition de tous. De plus, des espaces partagés tels que deux salles communes polyvalentes, deux jardins collectifs et une buanderie sont à disposition des habitants.

Le parti architectural met l'accent sur une grande fluidité des vues et des déplacements en créant une ruelle intérieure qui dessert à la fois les logements, les locaux communautaires et les jardins partagés.

L'esprit durable est développé tant dans la conception des constructions neuves et existantes que dans les moyens mis à disposition des utilisateurs pour s'impliquer dans la vie communautaire de l'immeuble et du quartier (espaces de convivialité, buanderie commune, tri des déchets, potagers, 80 emplacements vélos, 21 emplacements autos et 3 places motos sont proposées).

Ecoquartier “Tivoli” – société Parbam avec Citydev.Brussels (Laeken)

Conception en 2015. Encore en construction. Maître d’ouvrage : EPOC Archi



Tivoli GreenCity vise à créer un raccord harmonieux entre un quartier d’habitat existant dense de Laeken et la zone industrielle du Port de Bruxelles par la requalification d’une friche urbaine située en interface de ces deux entités. A cet endroit charnière, un nouveau quartier mixte s’aménage en dialogue fonctionnel et social entre habitat et activités économiques.

Pour la partie “Habitat groupé” :

Qui dit « vivre ensemble » dit, bien entendu, espaces communautaires. Le projet rassemble donc **9 appartements passifs**, personnalisés et lumineux dans une architecture pensée pour le « vivre ensemble » grâce à ses coursives, son jardin, son accessibilité aux PMR, sa toiture terrasse...

Et il est aussi pourvu de **deux salles polyvalentes**. Celle du rez-de-chaussée se veut ouverte sur le quartier. Elle deviendra par exemple le berceau de la distribution des paniers bios un matin et l’école des devoirs le soir. La salle du 5ème étage, liée à la **toiture terrasse**, avec vue panoramique sur le quartier, est privatisée pour les habitants.

Pour s’assurer que ces objectifs durent dans le temps, le groupe des futurs habitants a créé la **Fondation « Habitat Groupé Tivoli »**, qui sera la garantie d’un habitat partagé, axé sur les autres et accessible financièrement.

Ils recherchent à développer un **projet durable** au niveau environnemental, dans lequel les **décisions se prennent en groupe** via la méthode de consentement et qui visera à créer un espace de vie de partage, entre eux et avec le quartier environnant.



Voies la future voirie du Quartier Durable Tivoli

Projet “L’Échappée” – Habitat groupé en autopromotion (Laeken)

Conception en 2010. Construction en 2015. Entrée des habitants en 2017. Architectes : Stekke + Fraas (Bruxelles)

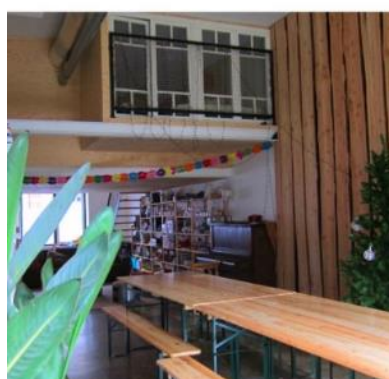
L’Échappée est un groupe de particuliers, des citoyens réunis par le projet de créer à Bruxelles un habitat alternatif qui répond aux besoins d’espace, aux attentes sociales et aux préoccupations environnementales ainsi qu’aux possibilités financières de chacun-e.



Le groupe se compose de 18 unités (familles, couples et célibataires) : 28 adultes âgés -au début du projet- de 29 à 62 ans et 16 enfants (de 0 à 18 ans).

Motivée par les dynamiques collectives et multigénérationnelles ainsi que par l’engagement écologique (au sens citoyen, charte,...), l’Échappée compte pas mal de cyclistes ; solidarité, respect, convivialité, qualité de vie, écologie, participation, dynamique collective, et cohérence avec leurs valeurs sont à la base de leur projet.

L’habitat groupé représente un certain idéal de logement, donnant accès à une qualité de vie au quotidien. Ils ont souhaité créer un lieu de vie basé sur l’**équilibre des espaces privés et communs**, la richesse des **dynamiques sociales** et l’importance des **préoccupations environnementales**



Ils ont voulu créer des logements avec de **bonnes performances énergétiques** et un bon rapport **qualité-prix**.

Une partie des frais a été collectivisée, et il n’y a pas eu de promoteur immobilier à rémunérer : ils ont cherché au sein du groupe (structuré en asbl) les différentes compétences nécessaires, et se sont organisés en groupes de travail (juridique, finance, architecture, communauté, accueil, informatique, primes, jardin, ...) afin de partager le travail selon les capacités de tous, tout en réservant la prise des décisions importantes aux réunions en assemblée générale.

Projet “Domisum” – Habitat solidaire pour personnes à handicap mental

Conception en 2013. Aménagement en cours depuis 2015.

domisum.



Le projet : Proposer un domicile à six jeunes adultes en grande dépendance, pouvant présenter divers troubles – physique, psychique et/ou mental. Domisum veut offrir offrir à chacun un lieu qu’il puisse s’approprier, à long terme, dans le respect des singularités individuelles, un lieu qui soit SA MAISON.

Le lieu : la maison DOMISUM se situe dans un cadre idéal au coeur de la cité de Louvain-La-Neuve : au milieu de la verdure, dans une atmosphère paisible, à deux pas du centre-ville. La maison sera ouverte sur la cité, intégrée à la vie du quartier et aux activités socio-culturelles riches et variées dont Louvain-la-Neuve bénéficie.

L’asbl Domisum est une initiative locale qui réunit des personnes désireuses de s’engager dans un projet humain. Nous formons une équipe où chacun s’implique selon ses compétences et ses affinités : habitants, étudiants, enseignants, psychologues, juristes,...

Projet "Côtait" – Habitat solidaire pour jeunes en difficulté (Wavre)



Tu as entre 17 et 25 ans ?
Tu rencontres des difficultés
familiales, sociales, scolaires ou
d'hébergement ?
Tu as un lien avec la ville de Wavre ?

Alors rejoins le

CO-TOIT

un hébergement social de qualité
composé de 7 appartements !

Plus qu'un logement, il s'agit avant
tout d'un projet communautaire.

Infos > Elodie : 010 23 04 58 ou 0470 21 89 79



Le Co-toit est une maison de **co-logement** disposant de 7 appartements sociaux de qualité pour les jeunes de 17 à 25 ans nécessitant un accompagnement dans leur processus d'autonomisation. Initié en 2015, le Co-toit est le fruit d'un partenariat entre le CPAS, l'AMO Carrefour J, l' AIS et la Ville de Wavre.

Situé en plein cœur de ville, le Co-toit donne aux jeunes gens l'opportunité de bénéficier d'un **hébergement social de qualité**. Cet habitat est composé de 7 appartements et de grands espaces communautaires. La durée de la location est limitée à 24 mois maximum.

L'objectif de ce projet ne se limite pas à répondre à la problématique du logement en proposant des appartements à des prix attractifs. Il permet au jeune d'être accompagné et soutenu dans son **processus d'autonomisation** via des accompagnements individuels et collectifs adaptés à sa situation personnelle.

La première étape consiste à formuler une demande motivée, et de suivre la procédure d'accueil (visite des lieux, présentation du projet, motivation du candidat et candidature). Si la demande est acceptée, le candidat doit s'engager à adhérer aux trois axes du projet (individuel, collectif et communautaire) et à respecter le Règlement d'Ordre Intérieur et la charte des locataires.

À son entrée, il doit également signer son **contrat de bail**, et sa convention d'accompagnement individualisé.

Projet "A court" – Habitat solidaire pour jeunes en recherche d'emploi (Court-Saint-Etienne)

Habitat groupé 360°

Projet intégré pour jeunes à Court – Saint–Etienne (Habitat et Participation – CPAS de CSE – MIRE BW – AIS BW)



Le projet est destiné à accueillir 7 personnes ouvertes à une vie participative avec une envie de déposer leurs bagages pour se construire afin de se déployer au monde ! Phasage : validation du projet par les différents partenaires en Août 2017 ; réponse à l'appel à projets VINCI ; accord + rencontres avec VINCI en octobre 2017

Achat collectif pour équiper la maison : lits, matelas, frigo, armoires, ustensiles de cuisine

La maison est au cœur de Court Saint Etienne près de toutes commodités (arrêt de bus, école, magasin, Pharmacie...). Chacun dispose d'une chambre avec évier.

L'espace commun au rez-de-chaussée : salon, salle à manger, cuisine, jardin

Afin de créer et de maintenir une convivialité retrouvée dans cet endroit chaleureux, l'équipe H&P organise des activités collectives et participatives avec les locataires ; par exemple : élaboration d'une charte de vie commune ; animation Communication avec la MIRE (Mission Régionale pour l'Emploi) ; jeux interactifs pour répartition des tâches communes entre locataires,...

Projet "Côte-à-côte" – Habitat solidaire pour jeunes cérébrolésés (LLN)

L'ASBL Côte-à-Côte s'est donné pour mission de créer un environnement qui permet à des IMC's de réaliser leur projet de vie au travers d'une autonomie solidaire pour devenir des acteurs de la société. Ce projet permet également aux habitants et amis de Côte-à-Côte, porteurs ou non de handicaps, de s'enrichir du partage d'une expérience de vie.



Côte-à-Côte est un habitat groupé qui offre une alternative aux possibilités de logement (maintien à domicile ou placement en institution) des personnes atteintes d'infirmité motrice cérébrale et qui offre l'avantage d'apporter à la personne handicapée l'aide logistique nécessaire lui permettant de vivre sa vie.



Le projet « Côte-à-Côte » a créé pour de jeunes adultes IMC un hébergement de qualité à taille humaine qui répond à leur besoin d'autonomie. Tous les habitants sont invités à adhérer à la Charte de Vie constitutive de l'esprit de la maison. D'une superficie de 1347m² brut / 992m² net (dont 295m² de parking) permettant de loger 14 à 16 personnes, l'immeuble comporte : 5 chambres pour des personnes présentant un handicap moteur sévère, 2 chambres pour étudiants dont 1 Erasmus handicapé, des espaces de vie communautaire : salon, salle à manger, zone de lecture ou d'informatique, grande cuisine conviviale, 3 flats supervisés et indépendants pour des handicapés semi-autonomes, 2 appartements destinés à des accompagnants

. Louvain-la-Neuve est un site idéal pour des personnes à mobilité réduite du fait de ses zones piétonnes qui permettent de circuler sans aide extérieure et en toute sécurité. L'accessibilité de la ville en transport en commun ou en voiture est également un avantage important. La proximité du terrain avec les habitations unifamiliales et les logements estudiantins permet une réelle interaction entre les personnes handicapées, les familles et les étudiants.

Le bâtiment de Côte-à-Côte est « passif » : C'est le premier bâtiment de ce genre construit au cœur de Louvain la Neuve.

“Le Quartier de la Baraque” – Habitat léger convivial (LLN)

Il était une fois un village heureux nommé « La Baraque ». Une vingtaine d’habitants y vivent de culture, mènent une vie calme et paisible.

Après l’arrivée en 1973, certains refusent de partir. Evoluant au fil des ans, la Baraque est un joyeux mélange d’habitations très différentes : roulottes, cabanes, fermes, bulles géodésiques, serres,... installées dans un ancien verger. Encore actuellement, les habitants revendiquent leurs différences à vivre de manière différente.



Cette zone résidentielle située au nord-est de Louvain-la-Neuve est un quartier d’habitat alternatif pour le moins original et délirant :

Roulottes en bois ou en fer, bus aménagés, maisons en terre-paille, de papier, de verre et autres matériaux de récupération composent le décor hétéroclite des rues de La Baraque.

Ce quartier a vu le jour grâce à des habitants contestataires et leur idéologie écologique, qui refusèrent de déménager pour se loger dans les premiers bâtiments communautaires construits à la hâte. Ainsi, ils ont construit leur propre maison en bois ou réhabilité de curieuses roulottes en habitations.

Esprit de solidarité et autonomie caractérisent les habitants de la Baraque. Traitement des déchets, gestion des espaces communs (maison de quartier, jardins et sentiers), potagers et vergers font partie intégrante de leur quotidien.

Pas de rues inscrites sur le plan de la ville, pas de réel statut pour ce quartier, mais une réelle tranquillité qu’il faut respecter.

